

bouyer leroux

bio'bric
MURS & CLOISONS



La Séguinière, avril 2012. Le groupe Bouyer-Leroux compte désormais plus de 750 salariés. Archives CO - Étienne LIZAMBARD.

Un géant de la brique est né

Bouyer-Leroux, basé à La Séguinière, est « autorisé » à dominer le marché de la brique en France.

Fabien LEDUC

fabien.leduc@courrier-ouest.com

Bouyer-Leroux est désormais le numéro un de la brique de construction en France. Le 23 avril, l'Autorité de la concurrence s'était prononcée sur le rapprochement entre la Scop installée à La Séguinière et son concurrent Imerys TC. Les effets de l'opération concernent le Grand Ouest et le Sud Ouest de la France, dans la mesure où ce sont dans ces régions que les activités des deux fabricants se chevauchent.

25 000 tonnes de briques au prix de revient

Expliquant que « Bouyer-Leroux disposerait à l'issue de l'opération d'un quasi-monopole sur la fabrication de briques de cloison dans le Grand Ouest de la France et d'une position très importante sur la fabrication de briques de mur en Aquitaine, sans que des producteurs concurrents ou des clients soient

en mesure de contrebalancer le pouvoir de marché de la nouvelle entité », l'Autorité de la concurrence avait alors décidé un « examen approfondi » du dossier.

Il y a quelques jours, l'Autorité de la concurrence a donné son feu vert, sous conditions, à cette acquisition. Pendant cinq ans, Bouyer-Leroux devra vendre, au prix de revient, 25 000 tonnes de briques de mur par an à ses deux concurrents ou à un grossiste actif auprès des réseaux de distribution et de négoce de la région. Cette condition, renouvelable une fois, vise à éviter une augmentation du prix des briques. Une crainte motivée par le quasi-monopole de la nouvelle entité puisque Bouyer-Leroux rafle désormais 50 % des parts de marché sur les briques de murs. Cette obligation doit aussi permettre aux concurrents de se constituer une clientèle en Aquitaine et de créer leur propre site de production sur place. En revanche, l'Autorité de la concurrence n'impose pas de mesures dans

le domaine des briques de cloison. Un mandataire indépendant mais agréé par l'Autorité s'assurera de la bonne exécution de l'engagement. Le rachat d'Imerys Structure par Bouyer-Leroux ne devrait pas avoir de conséquence sur le personnel des deux structures puisque, selon

le groupe choletais, les activités des deux entités sont complémentaires. Bouyer-Leroux compte désormais dix sites de production dans l'Hexagone (en comptant celui en cours de construction en Seine-Maritime), 770 salariés et un chiffre d'affaires cumulé de 185 millions d'euros.

A SAVOIR

Près de 770 salariés concernés

Le Groupe Bouyer-Leroux, qui a vu le jour en 1955, est basé à La Séguinière. Société coopérative depuis 1980, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus 90 millions d'euros en 2012 et emploie 370 collaborateurs. Les activités du groupe s'organisent autour de trois métiers : fabrication de briques et de tuiles en terre cuite (société Bouyer-Leroux), fabrication de coffres de fermetures pour l'habitat (société SPPF)

et valorisation des déchets (société Bouyer-Leroux Environnement). Imerys Structure commercialise pour sa part des briques de murs et de cloisons, ainsi que des conduits de cheminée. L'entreprise emploie 400 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 95 millions d'euros en 2011. Son dispositif industriel compte sept usines, essentiellement localisées dans le sud de la France.

Le géant de la brique est choletais

L'Autorité de la concurrence a donné son feu vert, sous conditions, au rachat par le groupe choletais Bouyer-Leroux de son concurrent Imerys Structure. Pendant cinq ans, au moins, Bouyer-Leroux devra vendre, au prix de revient, 25 000 tonnes de briques de mur par an à ses deux concurrents ou à un grossiste. Le groupe, basé à La Séguinière, rafle désormais 50 % des parts de marché sur les briques de murs. Bouyer-Leroux compte, à présent, dix sites de production dans l'Hexagone, 770 salariés et un chiffre d'affaires cumulé de 185 millions d'euros.



Le Courrier de l'Ouest – Lundi 29 juillet 2013

Bouyer-Leroux n° 1 de la brique en terre : c'est confirmé

Bouyer Leroux, la briqueterie basée à La Séguinière, est bien le n° 1 français sur les marchés des briques de mur et de cloison en terre cuite. L'Autorité de la concurrence a officiellement autorisé l'acquisition par l'entreprise de l'activité « Structure » d'Imerys terre cuite. Ce rapprochement, annoncé en fin d'année dernière (*Ouest-France* du 31 décembre), se fait pour un montant de 90 millions d'euros, soit l'équivalent du chiffre d'affaire de Bouyer-Leroux.

La société coopérative participative (Scop) s'offre sept sites industriels :

Vihiers, La Boissière-du-Doré en Loire-Atlantique, Bordeaux, Toulouse et dans la vallée du Rhône : « Grâce à cette acquisition, nous allons toucher le sud de la France », nous expliquait il y a quelques mois le PDG, Roland Besnard. Bouyer-Leroux, 370 salariés, conservera l'ensemble des employés d'Imerys Structure (390 personnes), qui devient une filiale du nom de Bouyer Leroux Structure. Le groupe prend ainsi le leadership de la brique en terre cuite en France, avec près de 50 % de parts de marché.

Ouest France – Lundi 29 juillet 2013